



Avis d'appel public à la concurrence - MP 2019-08

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Agence du Tourisme de la Corse. Pôle Administration générale
17 Bd du Roi Jérôme. 20181 Ajaccio
Tél: 04.95.51.77.97 Fax: 04.95.51.14.40

2. Procédure de passation :

Accord-cadre à bons de commande mono-attributaire, passé par un pouvoir adjudicateur avec maximum et sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande, en application en application de l'article de l'article R2162-2 alinéa 2 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du Marché :

Le présent accord cadre porte sur la mise à disposition de l'Agence du Tourisme de la Corse de véhicules dont des monospaces dédiés aux collaborateurs de l'Agence du Tourisme de la Corse. Le transport sur site des groupes de 5 à 6 personnes (journalistes, tours opérateurs, invités divers ainsi que leurs matériels (Appareillage photographique, caméra....) devra être prévu dans l'offre.

4. Code nomenclature CPV :

34115200-8 "véhicules à moteur pour le transport de moins de dix personnes",
34144700-5 "véhicules utilitaires"

5. Prix du marché :

Les prestations sont traitées à prix unitaires.
Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

6. Montant maximum du marché sur 3 ans :

Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord cadre a été évalué à 70 000.00€ HT.

7. Durée du marché : L'accord-cadre commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée initiale de 1 année(s).

Il est renouvelable 2 fois par reconduction tacite selon les périodes suivantes :

- Reconduction n°1 : 1 année(s)
- Reconduction n°2 : 1 année(s)

8. Caractéristiques principales :

Financement du marché : fonds propres de l'acheteur public

Imputation budgétaire : 61351 chapitre 011 : 61351 chapitre 011

11. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Coefficient de pondération
1	Prix	60%
2	Valeur technique	40%

12. Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

13. Conditions d'envoi ou de remise du DCE:

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le site : <http://www.achatspublicscorse.com>

14. Conditions d'envoi ou de remise des offres:

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont adressées ou transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

Les offres peuvent être adressées ou remises dans les conditions suivantes :

- **Par transmission électronique** à l'adresse suivante: <http://www.achatspublicscorse.com> avec acheteur public = Agence du Tourisme de la Corse et la référence : MP 2019-08
- La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.
- L'envoi des offres par voie postale n'est pas autorisé.
- La remise des offres contre récépissé n'est pas autorisée.

15. Rédaction des Offres / Prix : Les Offres devront être rédigées en Français et les prix exprimés en Euros.

16. Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

17. Support de publication: www.corsica-pro.com, www.achatspublicscorse.com, Petit bastiais et Corse-Matin.

18. Date limite de dépôt des offres : Le lundi 27 mai 2019 à 16 heures (heure française)

19. Date d'envoi à la publication : Le vendredi 18 avril 2019.